

Surproduction de fast fashion : « Un très mauvais calcul pour l'économie locale »

Les vêtements bas de gamme, venus d'Asie à travers des sites d'e-commerce comme Shein ou Temu, sont visés par une proposition de loi "anti fast fashion". Dans l'Ain, les commerçants et collecteurs de déchets textiles s'impatientent de voir émerger un moyen légal de freiner l'appétit de ces géants asiatiques.

Julia Beaumet



Le mélange de matériaux dans la fast fashion rend le recyclage difficile. Les employés de Tremplin utilisent un spectromètre afin de caractériser la matière qu'il faudra encore délisser et trier à nouveau, parfois découper. « Cela demande beaucoup plus de main-d'œuvre pour un prix de vente assez bas au fond », souligne Virginie Belle, de l'association Tremplin. Photo Pierre-Yves Royet

« C'est une mode qui attire surtout les jeunes et les fashion victimes qui veulent absolument une copie du dernier top porté par Kim Kardashian. Elle ne concurrence pas directement les boutiques de qualité mais peut affecter les magasins à bas prix » reconnaît Albane Favier, la présidente de « Centre commerces Bourg », l'association de [commerçants de Bourg-en-Bresse](#).

La gérante de la boutique La Fée maraboutée estime toutefois qu'« il y a de la place pour tout le monde ». Seulement, « il faut éduquer nos jeunes, les sensibiliser au fait qu'acheter massivement, ce n'est pas forcément bon, ni pour le porte-monnaie, ni pour la planète et encore moins pour notre santé. Car il y a de l'abus au niveau des matériaux utilisés ».



•
01 / 10

Albane Favier est la présidente de l'union commerciale de Bourg-en-Bresse. Photo Julia Beaumet



•
02 / 10

L'objectif de son projet Textile 360 est d'atteindre le « zéro textile usagé » à l'exportation. Photo Pierre-Yves Royet



•
03 / 10

Xavier Herrero, chargé de Développement au Relais 69, qui intervient sur le sud de l'Ain et autour de Cerdon. Photo Nadine Micholin



•
04 / 10

Projet d'avenir, "Textile 360" est bâti sur la conviction que le textile usagé peut être une ressource. Photo Pierre-Yves Royet



05 / 10

Dans l'atelier couture installé au centre de tri secondaire, des prototypes sont en cours de conception. L'objectif étant de changer le modèle de surproduction et de surconsommation. Photo Pierre-Yves Royet



06 / 10

Entreprise à but socio-économique, Le relais est présent sur le territoire de la communauté de communes de la Côtière à Montluel et de Rives de l'Ain Pays du Cerdon. Photo Yvette Charret



07 / 10

On constate qu'aujourd'hui, des entreprises ont mis au point des procédés techniques de recyclage et cherchent de la matière première. Les artisans notamment, développent le surcyclage. Photo Pierre-Yves Royet



08 / 10

100 % des textiles usagés, collectés sur l'agglomération, traités dans un rayon de 360 kilomètres soit par le réemploi, soit par le recyclage soit par une autre forme de valorisation. Photo Catherine Aulaz



• 09 / 10

Pierre Bouvard, est chef « textile » au sein de l'association Tremplin. Photo Pierre-Yves Royet



• 10 / 10

Tremplin, collecteur unique du textile sur le territoire de Grand-Bourg Agglomération est engagé dans une démarche de rupture. Photo Pierre-Yves Royet

Si le volume de vêtements est stable, la qualité décline

L'abondance de polyester notamment complique la vie des collecteurs de déchets textile comme Tremplin, l'association en charge de la collecte, du tri et du réemploi sur Grand-Bourg Agglomération et au-delà.

« Si le volume de vêtements est stable, la qualité décline avec une majorité de milieu, voire bas de gamme » observe Virginie Belle, cheffe du projet "Textile 360" à Tremplin.

La fast fashion est à ses yeux « un très mauvais calcul ». « L'intégralité du terreau industriel textile rhônalpin est mise à mal. Les gros pays producteurs de fast fashion comme la Chine ou le Vietnam n'ont pas du tout les mêmes contraintes sociales et normes environnementales qu'en France ».

« Quand le consommateur achète pas cher, il détruit tout notre écosystème économique »

Aussi, « lorsque le consommateur achète pas cher, il détruit tout notre écosystème économique et potentiellement son emploi, celui de ses enfants... », regrette Virginie Belle.

<https://c.leprogres.fr/economie/2025/04/02/surproduction-de-mode-ephemere-un-tres-mauvais-calcul-pour-l-economie-locale>

D'autant que le don de vêtements, en particulier de belles pièces, soutient les [projets ambitieux de l'association](#) qui travaille notamment avec des employés en réinsertion.

Car si Tremplin fait le maximum pour extraire les vêtements destinés au réemploi, vendus dans les boutiques de seconde main, les pièces distendues, tachées ou boulochées alimentent, elles, le projet Textile 360 qui doit permettre d'atteindre le « zéro textile usagé » à l'exportation d'ici la fin de l'année.

De la fripe aujourd'hui plus chère que le neuf venu d'Asie

« On ne peut pas s'aligner sur les prix de Shein ou Temu. Notre friperie est de meilleure qualité mais coûte plus cher que du neuf chinois. C'est compliqué pour le consommateur », relève de son côté Xavier Herrero, co-responsable du Relais 69, collecteur textile sur les communautés de communes de la Côtière à Montluel (3CM) et sur Rives de l'Ain Pays du Cerdon.

« Avant, on envoyait nos déchets textiles en Chine. Maintenant, c'est l'inverse. Les vêtements de la fast fashion vont devoir être recyclés en France. On assiste à une montée en puissance du recyclage mais le réemploi reste crucial pour soutenir les structures existantes », conclut-il avant de pointer, plus grinçant, les « effets d'aubaine économique dans le traitement des matières recyclées ».



Proposition de loi anti fast fashion : ce qu'en pensent les sénateurs

Adopté en mars dernier à l'Assemblée nationale, la proposition de loi visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie du textile peine encore à être examinée au Sénat. Ce texte prévoit des malus imposés aux metteurs en

marché de la filière des textiles d'habillement, linges de maison et chaussures et l'interdiction aux entreprises de produits relevant de la mode éphémère de faire de la publicité.

> **Sylvie Goy-Chavent** (Les Républicains) : « Cet afflux massif de vêtements de faible qualité pose un vrai problème environnemental. Leur production dans des pays d'Asie fait travailler des gens dans des conditions humaines tout à fait inacceptables. De plus, l'achat de vêtements bon marché en ligne crée une concurrence déloyale pour les commerçants locaux, menaçant leur survie ».

> **Florence Blatrix-Contat** (Socialiste, Écologiste et Républicain) : « Je soutiens cette proposition de loi. En 15 ans, le nombre de vêtements neufs par habitant a augmenté de 40 % ! D'un point de vue social, les effets délétères se font sentir : pénalisation de la filière française du neuf, suppression d'emplois non délocalisables avec un maillage territorial fort, remise en cause du modèle de la mode circulaire (réparation) et du marché de la seconde main, qui restent plus cher que le neuf Shein, etc. »

> **Patrick Chaize** (Les Républicains) : « Je partage le bien-fondé d'une démarche cohérente qui s'inscrit dans la continuité de l'action du législateur marquée par l'adoption de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), la loi « Climat-résilience » et loi REEN dont je suis l'auteur visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France. Cette loi anti fast fashion est indispensable pour garantir une transition écologique socialement équitable dans ce secteur et préserver le maillage territorial de nos commerces ».



Partenaire de la maison Rostaing, 1083 mise sur la vente directe de ses jeans

Présent à Bourg-en-Bresse pour la convention d'affaires organisée en février par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le fondateur de la marque iséroise de jeans 1083 estime que « la mention "Made in France" ne suffit plus ». « On associe encore trop souvent le made in France à quelque chose de cher », observait Thomas Huriez, avant de dévoiler sa recette d'un

<https://c.leprogres.fr/economie/2025/04/02/surproduction-de-mode-ephemere-un-tres-mauvais-calcul-pour-l-economie-locale>

commerce vertueux. « En vendant des jeans en vente directe, comme le paysan qui vend ses fruits et légumes sur le marché, on réduit le poids de la distribution et du marketing. C'est comme cela que l'on arrive à faire des jeans 1083 au même prix que des jeans Levis alors qu'ils sont filés, teints, tissés, coupés, cousus, confectionnés en France ». De quoi « irriguer l'économie locale », assurait Thomas Huriez qui collabore avec l'entreprise Rostaing à Villieu-Loyes-Mollon qui réutilise les chutes de cuir et de jean de 1083 pour produire des gants de travail.